

# PROCES VERBAL REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE du 18 juin 2024

Le dix-huit juin deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aubigné se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mr Youri MOYSAN, convoqués le quatorze mars deux mille vingt-quatre conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Etaient présents : Stéphanie SAUVEE, Maryvonne HAFFRAY, Jacky DARTOIS, Philippe LEMEE, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Pascal VASNIER

Formant la majorité des membres en exercice Etaient absent(s), excusé(s) : Jean-Charles GRUEL

Ont donné pouvoir:

Nombre de membres
du conseil
En exercice 9
Présents 8

Secrétaire de séance : Stéphanie SAUVEE

## Ordre du jour:

- Validation du compte rendu du 19 mars 2024 (PJ1)
- Repas du CCAS (PJ2)
- Mobilier salle des fêtes (PJ3)
- Questions diverses

### 1- Validation du PV du 19 mars 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'UNANIMITE.

# 2- Repas du CCAS

Monsieur le Président rappelle que le repas du CCAS d'Aubigné aura lieu le dimanche 13 octobre 2024. Le traiteur « Celtic traiteur » a été sollicité de nouveau pour une proposition de repas. Le menu choisi est le suivant :

- Fondant de truite aux tomates séchées et basilic
- Mijoté de veau forestier
- Dôme de mesclun de jeunes pousses aux fines herbes
- Tarte Tatin façon crumble coulis caramel

Le tarif annoncé s'élève à 33,80€. La couleur choisie est le rose.

Il est proposé, comme les années passées, que le tarif soit gratuit pour les membres du CCAS, plein tarif pour les conjoints. Pris en charge à 50% par le CCAS pour les 60-65 ans et gratuit pour les plus de 65 ans.

L'invitation sera à réaliser, pour 12h30 à la salle des fêtes.

Il faudra solliciter de nouveau le traiteur pour modifier le repas pour les personnes allergiques au poisson (amuses bouche et entrée).

#### 3- Mobilier salle des fêtes

Le CCAS d'Aubigné a acheté en 2000, 25 tables et 2 chariots pour la salle des fêtes. Face à l'usure et leur détérioration, il est proposé de renouveler l'ensemble des tables.

Plusieurs devis ont été réceptionnés, pour trois types de de tables :

Entreprises	Tables pliantes mélaminées 22 kg (120x80cm)	Tables pliantes stratifiées 22 kg (153x76cm)	Tables plastiques blanches 11,6 kg (153x76cm)	Tables plastiques gris 11,4 kg (153x76cm)
Manutan	4 272,50 €	non réceptionné	2 722,50 €	
Comat et valco	3 940,00 €	5 410,00 €	1 500,00 €	3 783,00 €
Discount collectivités	3 938,30 €	5 409,00 €	1 506,40 €	
Challenger	3 938,01 €	5 406,75 €	1 478,02 €	

Les avis étant divergeant sur le choix et caractéristiques des tables, les devis présentés ne sont pas retenus.

Un devis sera demandé à l'entreprise MAC de Tinténiac pour des tables à l'identique. Monsieur le Maire et Mme SAUVEE prendront contact avec l'entreprise.

En fonction du devis réceptionné, le conseil d'administration se positionnera sur un achat ou non.

Le point est ajourné et sera revu au prochain conseil d'administration.

## 4- Questions diverses

Comme convenu lors du dernier conseil d'administration, il n'y aura pas de suite donné à la demande de subvention de l'épicerie solidaire de St Aubin d'Aubigné car elle bénéficie déjà de subventions de fonctionnement de la part de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné.

Fin de la séance à 22h00.

Youri MOYSAN, Président
Stéphanie SAUVEE, Secrétaire de séance :